La Convention citoyenne pour le climat, symptôme de ou solution à la crise du gouvernement représentatif ?

Par Marine Fleury
Maîtresse de conférences en droit public à l'université de Picardie Jules Verne | Chercheure associée à l'ISJPS

Jeudi 14 janvier 2021, 11h-13h

Participer au séminaire

La Convention citoyenne pour le climat (CCC) constitue en France une innovation remarquable des modalités de l'association des citoyens à la détermination des choix publics.

Convoquée au lendemain du Grand Débat national, la CCC permettait à l'exécutif de ne pas refermer le cycle dans lequel il s'était engagé pour répondre au mouvement des gilets jaunes : redistribuer non pas le pouvoir mais la parole aux citoyens.

Mais ce geste, apparu comme un remède possible à la crise à laquelle se confrontait le gouvernement, ne porterait-il pas en germe le dépassement de certains principes justificatifs du gouvernement représentatif ? Le présent séminaire propose de se confronter à cette question en examinant ce que la forme et l'issue de la CCC disent de la crise du gouvernement représentatif.

Institut des Sciences Juridique & Philosophique de la Sorbonne - UMR 8103